



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

restructuration

Question orale n° 280

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan attire à nouveau l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les problèmes d'insécurité que vivent au quotidien les habitants de sa circonscription et sur le nécessaire renforcement tant humain que matériel des moyens mis à disposition des commissariats de Brunoy et de Montgeron. Par courrier du 8 juillet 1997, il lui avait décrit la situation de violence urbaine qui régnait dans les communes de Crosne, Brunoy, Montgeron, Vigneux et Yerres, et lui demandait ce que l'Etat comptait faire pour l'améliorer. Le ministre lui répondait le 3 octobre 1997 qu'une baisse de la délinquance avait été constatée. Or, les statistiques de la délinquance et de la criminalité dans le nord-est du département de l'Essonne ne justifient en rien la faiblesse des effectifs de police et la disproportionnalité de traitement entre petite et grande couronne. En effet, les effectifs par habitant sont inférieurs de plus de la moitié de ceux de Paris ou de la petite couronne. Quand les circonscriptions de Longjumeau, Etampes ou Evry comptent un agent pour 526 à 573 habitants, la circonscription de police de Montgeron n'en compte qu'un pour 740 et celle de Brunoy un pour 742. C'est le ratio le plus faible pour tout le département. Or, l'Essonne, dans sa partie nord-est, la plus urbanisée, est aujourd'hui exposée aux mêmes facteurs d'insécurité que d'autres départements limitrophes comme le Val-de-Marne par exemple. Le 7 octobre 1997, fort de 3 000 pétitions montrant l'inquiétude de la population, il posait une question orale sans débat à M. le ministre de l'intérieur qui lui répondait, par l'intermédiaire de M. Christian Pierret, que le départ de certains fonctionnaires serait compensé par l'arrivée de nouveaux agents. Le 9 octobre 1997, il écrivait à nouveau à M. le ministre de l'intérieur pour l'alerter devant la montée de la violence, lui demander des effectifs supplémentaires de police et solliciter un rendez-vous avec les maires de la circonscription pour lui exposer plus largement la gravité de la situation. Le 28 janvier 1998, M. le ministre de l'intérieur lui répondait qu'il avait pris bonne note de ces observations et qu'il ne manquerait pas de lui communiquer toutes informations utiles par un prochain courrier qu'il attend toujours. Pourtant les phénomènes d'insécurité se multiplient. On doit même regretter des actes dans les communes du Val-d'Yerres - Val-de-Seine qui étaient jusqu'alors épargnées et notamment des braquages de commerces, des incendies de véhicules. Par ailleurs, le bureau de police nationale des Hautes Mardelles à Brunoy, prévu par le contrat de ville signé avec l'Etat en 1994, n'a toujours pas vu le jour et sa réalisation n'en devient que plus urgente. Enfin, il est urgent que la commune de Vigneux, dont trois de ses quartiers sont situés en zone prioritaire de la politique de la ville, disposent d'un vrai poste de police nationale. A l'exception de l'ouverture au mois de janvier 1998 du poste de police d'Yerres au coeur des Tournelles, dont il se réjouit, il espère que cette nouvelle question orale permettra à M. le ministre de l'intérieur d'exposer les mesures concrètes qu'il compte prendre pour renforcer la sécurité dans sa circonscription.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 280

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 1998, page 2890

Réponse publiée le : 22 avril 1998, page 2802

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 avril 1998